Bib
Aff cult

Misc pub 3
1979c 30

L. Baillairgé Arch. Lévis.

DESSINS ARCHITECTURAUX

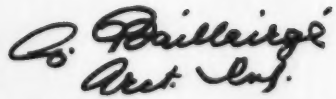

DESSINS ARCHITECTURAUX

©Ministère des Affaires culturelles, 1979
Dépôt légal: 4e trimestre 1979
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-551-03601-1

101-06534

C. Baillairgé Arct. Ing.

DESSINS ARCHITECTURAUX

À l'occasion de la Semaine internationale des archives, les Archives municipales de Québec présentent au public une exposition des dessins architecturaux de Charles Baillairgé qui fut ingénieur et conseiller municipal de la ville de Québec au XIX^e^ siècle.

Nous nous réjouissons de cette initiative, de nos Archives municipales, qui permet la mise en valeur des travaux d'une qualité exceptionnelle de ce Québécois, dont nous avons tous intérêt à connaître les oeuvres et qui, à son époque, a contribué de façon significative au progrès de notre ville.

Nous invitons tous les Québécois à visiter cette exposition, qui a lieu à la Place Royale, et à y puiser de nouvelles raisons d'être fiers de leur patrimoine et de ceux qui ont bâti notre ville.

Le Maire de Québec,

Jean Pelletier

79-11-01

Les Archives nationales du Québec signalent cette année la tenue de la première Semaine internationale des archives de façon exceptionnelle en mettant en lumière la richesse et la diversité du patrimoine archivistique du Québec. Dans chacune des régions où elles ont pignon sur rue, elles ont piloté, en liaison avec les propriétaires concernés, une demande de protection juridique d'un fonds d'archives notoire par sa valeur historique et ses qualités archivistiques.

Ce faisant, les Archives nationales du Québec démontrent à tous les Québécois que leur patrimoine, loin d'être limité aux bâtiments et objets anciens, commence là-même où se traduit le mieux leur volonté d'établissement et d'enracinement ici, c'est-à-dire dans leurs écrits. Elles démontrent également que la Loi sur les biens culturels, constamment reliée à la protection du patrimoine artistique et architectural, s'applique aussi à la conservation des archives.

Le fonds Charles-Philippe-Ferdinand Baillairgé, est le premier fonds d'archives qui ait fait l'objet d'un classement par le ministre des Affaires culturelles selon les termes de la Loi sur les biens culturels. Ces documents ont été retenus pour la région de Québec, d'une part pour marquer l'excellence du service des archives de la ville de Québec et d'autre part pour honorer le talent de l'architecte — artiste Charles Baillairgé, né à Québec en 1826 et créateur d'un nombre impressionnant d'édifices publics et de résidences privées. Les quelques centaines de plans qu'il a dessinés sont conservés au service des archives de la ville de Québec et ont fait l'objet d'un inventaire analytique sur fiches.

Ayant contribué à la restauration des plans exposés, les Archives nationales du Québec collaborent aujourd'hui à la mise en valeur du fonds Charles-Philippe-Ferdinand Baillairgé, classé bien historique québécois, en présentant ce catalogue. Ce sont là quelques moyens que nous avons mis de l'avant pour aider à la conservation des biens historiques classés, puisqu'en effet la Loi sur les biens culturels permet au ministre des Affaires culturelles de contribuer à l'entretien physique de tels biens, incluant le microfilmage et la rédaction d'instruments de recherche détaillés.

La Loi sur les biens culturels, loin d'être une entrave à la disposition d'un bien protégé, encourage plutôt sa conservation et sa diffusion pour permettre au public québécois d'en être le premier bénéficiaire.

Le Conservateur

François Beaudin

François Beaudin

Parlement de la province du Canada 1859
Coupe transversale et plans du dôme
Encre sur papier; 114 cm x 225 cm

Charles-Philippe-Ferdinand Baillairgé, ingénieur et architecte de réputation au XIX[e] siècle, a su doter sa ville natale d'une partie du cachet qui la caractérise encore aujourd'hui. Son nom apparaît comme celui du maître d'oeuvre sur de nombreuses constructions du Vieux-Québec.

Après une brève apparition au Conseil municipal, c'est à titre de fonctionnaire qu'il contribue à l'amélioration de la qualité de vie de Québec. Les Archives de la ville conservent de cette période beaucoup de témoignages.
L'exposition actuellement en cours se compose de dessins effectués par Charles Baillairgé avant son accession au poste d'ingénieur de la Cité. La découverte de ces dessins dans l'une des voûtes de l'hôtel de ville causa une agréable surprise.

Madame Christina Cameron qui, la première, constata l'authenticité des dessins, a, malgré ses nombreuses occupations, consenti à participer à la rédaction du catalogue. Madame Cameron travaille actuellement à Parcs Canada à titre d'analyste en architecture, Division de l'inventaire des bâtiments historiques du Canada. Maître en histoire de l'art depuis 1970, cette perfectionniste n'a cessé de s'intéresser à l'architecture de Québec. Son engouement pour Baillairgé, connu de tous, la désignait pour la description des pièces. Elle accepta notre invitation avec enthousiasme. Nous lui en sommes vivement reconnaissants.

De plus, mentionnons l'apport considérable des services techniques des Archives nationales du Québec à la concrétisation du projet. Nous leur devons la restauration et la présentation des pièces, de même que la conception et l'impression du catalogue. Nous les remercions bien sincèrement pour cette heureuse collaboration.

Par cette exposition, nous espérons voir l'oeuvre de Charles Baillairgé susciter l'intérêt qu'elle éveillait dans l'entourage de cet illustre personnage.

L'Archiviste de la ville de Québec,

Ginette Noël

Villa 1849
Élévation de la façade principale
Encre et aquarelle sur papier; 36 cm x 55,5 cm
Inscription: En haut, au centre, « VILLA »; en bas, à gauche, « Quebec *Feby 1849* »; en bas, à droite, « Chs. Baillairgé *Architect* »
Archives de la ville de Québec, fonds Charles Baillairgé, 1-9

Baillairgé entreprend, à Sillery, ce projet de villa, connue sous le nom de *Ravenswood*, soit pour Samuel Wright (qui achète le terrain en 1848), ou pour William Herring (qui l'acquiert en 1849). Pour cette résidence de banlieue, l'architecte adopte une composition d'influence palladienne, c'est-à-dire un pavillon central ayant des fenêtres plus petites à l'étage supérieur. Il utilise le vocabulaire architectural classique comme l'illustrent bien le fronton avec un oeil-de-boeuf, la balustrade du toit et les colonnes avec entablement de la galerie. Cette galerie souligne le rôle campagnard de ce domicile et, dans la version finale de la villa, elle entoure aussi un côté de la maison.

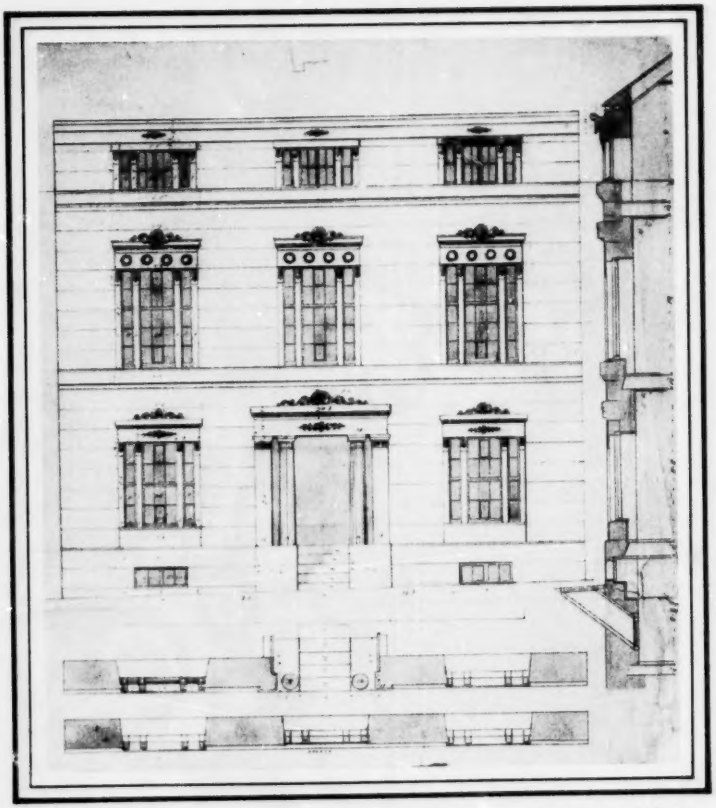

Maison Têtu, avenue Sainte-Geneviève, Québec 1852
Élévation, plans et coupe de la façade principale
Encre et aquarelle sur papier; 46 cm x 43 cm
Archives de la ville de Québec, fonds Charles Baillairgé, 1-43

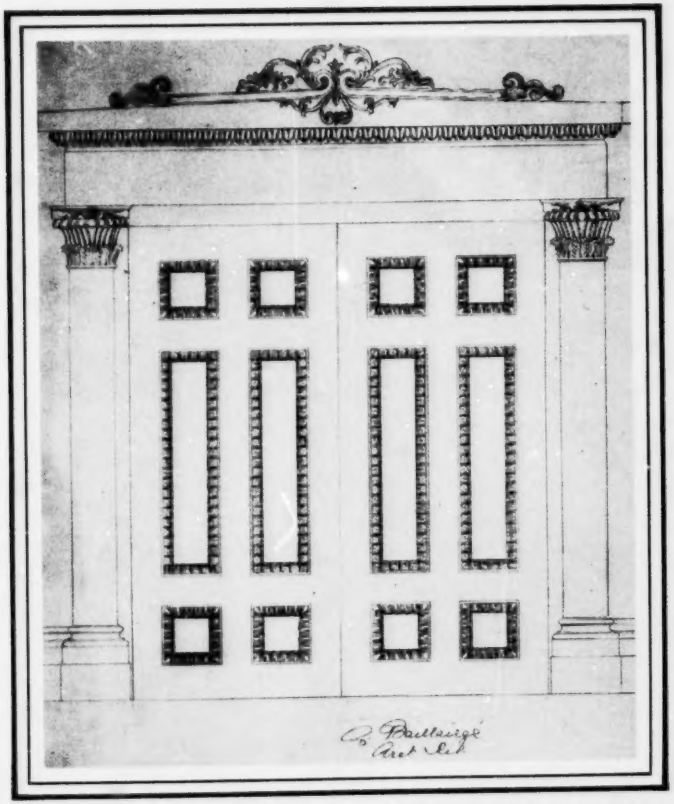

Maison Têtu, avenue Sainte-Geneviève, Québec 1852
Élévation d'une porte de salon
Encre et crayon sur papier; 50,5 cm x 39 cm
Inscription: En bas, « 1/8 de pouce au pouce C. Baillairgé Arct. Del. »
Archives de la ville de Québec, fonds Charles Baillairgé, 1-52

Pour le marchand Cirice Têtu, Baillairgé crée une de ses plus belles résidences suivant la tradition néo-classique. Les détails telles les volutes, les guirlandes et les colonnes doriques *in antis* indiquent sa connaissance du répertoire néo-grec.

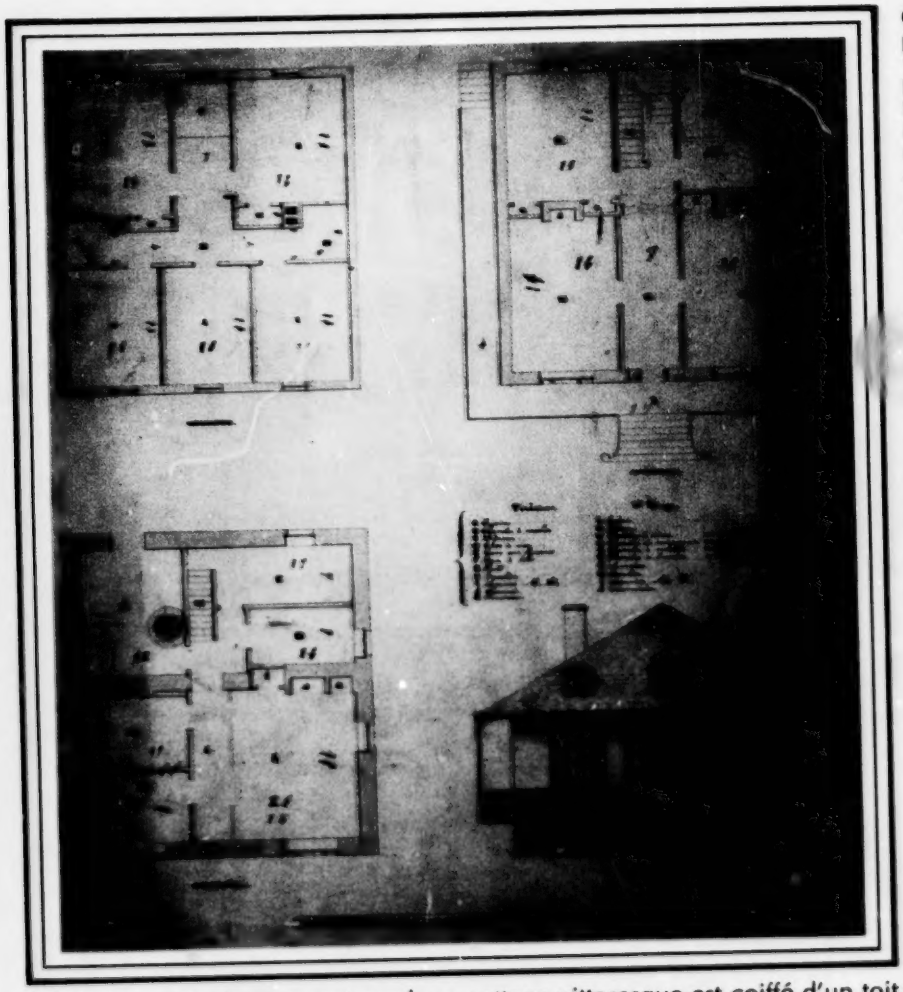

Cottage

Élévation de la façade principale et plans de la fondation, du 1er étage et du grenier
Encre, crayon et aquarelle sur papier; 61,5 cm x 51 cm
Inscription: Au milieu, à gauche, « MANSARDE »; au milieu, à droite, « 1er ÉTAGE »; en bas, à gauche, « FONDATION »; en bas, à droite, « ÉLÉVATION. Échelle. »; à droite,

« Fondation	1er Étage	Mansarde
A Cuisine.	A Galerie.	A Chambres à couchers.
B Chambre à coucher.	B Passage.	B Passage.
C Dépense [sic].	C Chambre à dîner.	C Ouverture de l'escalier.
D Cave à vin.	D Chambre de compagnie.	D Garde-robes.
E Cave aux légumes.	E Chambre à coucher.	E Armoires. »
F Cave à bois.	F Chambre à coucher.	
G Puits.	G Armoires.	
H Escalier.	H Escalier.	
I Armoire M.D.	I Armoire M.D.	
J Cheminée.	J Cheminées.	
K Fourneau.		

Archives de la ville de Québec, fonds Charles Baillairgé, 1-110

Destiné à un environnement rural, ce cottage pittoresque est coiffé d'un toit en pavillon et entouré, sur trois côtés, d'une galerie ornée de treillages délicats. Même si nous avons l'impression qu'il y a peu d'espace, les plans nous révèlent que le cottage comprend huit chambres à coucher, y compris une chambre au sous-sol pour des domestiques. On utilisait uniquement des foyers pour réchauffer les pièces en hiver.

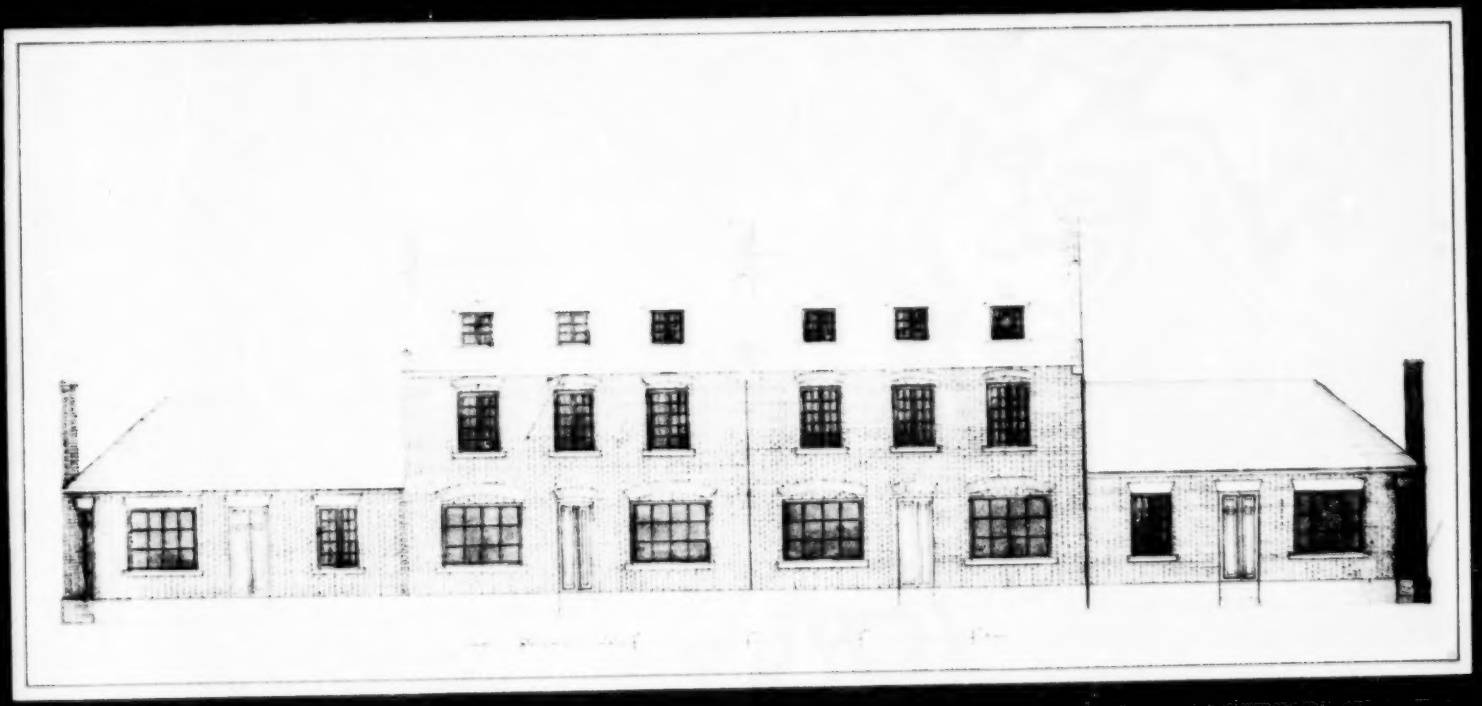

Magasins jumelés
Élévation de la façade principale
Encre et aquarelle sur papier; 30,5 cm x 55,5 cm
Inscription: En bas, au centre, « Échelle des pieds. C. Baillairgé delt. »
Archives de la ville de Québec, fonds Charles Baillairgé, 1-65

Les grandes fenêtres du rez-de-chaussée nous laissent croire que cet édifice devait servir de magasin pour deux ou même quatre commerces. La qualité inégale des lignes suggère qu'il s'agit probablement d'un exercice d'apprentissage. Le projet souffre de proportions malheureuses, de motifs mélangés et d'une mauvaise transition entre les voussoirs et le mur dans la partie centrale. Dans le contexte économique de Québec au milieu du XIX^{e} siècle, on peut douter de la rentabilité d'un tel projet, étant donné le coût élevé des terrains commerciaux qui exigeait des bâtisses d'au moins trois étages et demi.

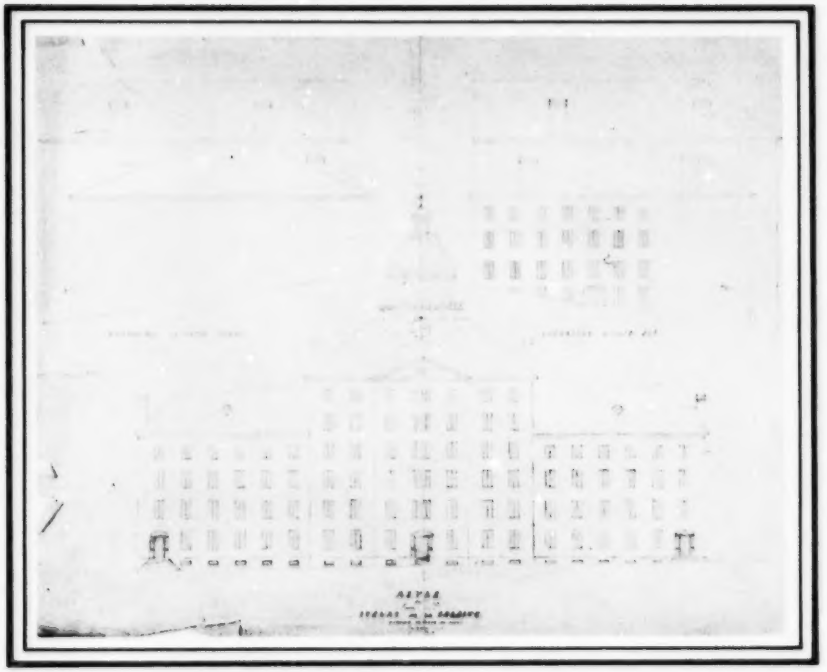

Asile des Soeurs de la Charité 1850
Élévations de la façade principale et des côtés
Encre et aquarelle sur papier; 48 cm x 58,5 cm
Inscription: Au milieu, à gauche, « ÉLÉVATION DU CÔTÉ OUEST »; au milieu, à droite, « ÉLÉVATION DU CÔTÉ EST »; en bas, au centre, « ASYLE des SOEURS DE LA CHARITÉ ÉCHELLE 12 PIEDS AU POUCE C. Baillairgé Del A.D. 1850 »
Archives de la ville de Québec, fonds Charles Baillairgé, 3-3

En 1849, des religieuses de l'Hôpital Général de Montréal viennent fonder, dans le diocèse de Québec, un institut de charité pour l'instruction des jeunes filles pauvres et le soin des orphelins et des malades. Ayant acquis un terrain vide borné par les rues Saint-Olivier, des Glacis, Richelieu et Saint-Eustache, les Soeurs de la Charité engagent l'architecte Charles Baillairgé pour dresser les plans d'un hospice, inspiré, paraît-il, par la maison mère à Montréal. L'édifice proposé dans ses dessins consiste en une partie centrale haute de six étages avec une saillie de 3 m, deux ailes latérales et un troisième corps en arrière pour la chapelle. Seul le dôme ajoute une touche esthétique à cette conception assez modeste.
À la suite de l'incendie du 31 janvier 1854 qui détruit le Palais législatif, à Québec, le gouvernement loue la chapelle des Soeurs de la Charité, pas encore habitée, pour trois années, avec l'intention de l'adapter aux besoins d'une assemblée temporaire. Le 3 mai 1854, la chapelle et l'asile sont incendiés. On les a reconstruits, suivant les mêmes plans, l'année suivante.

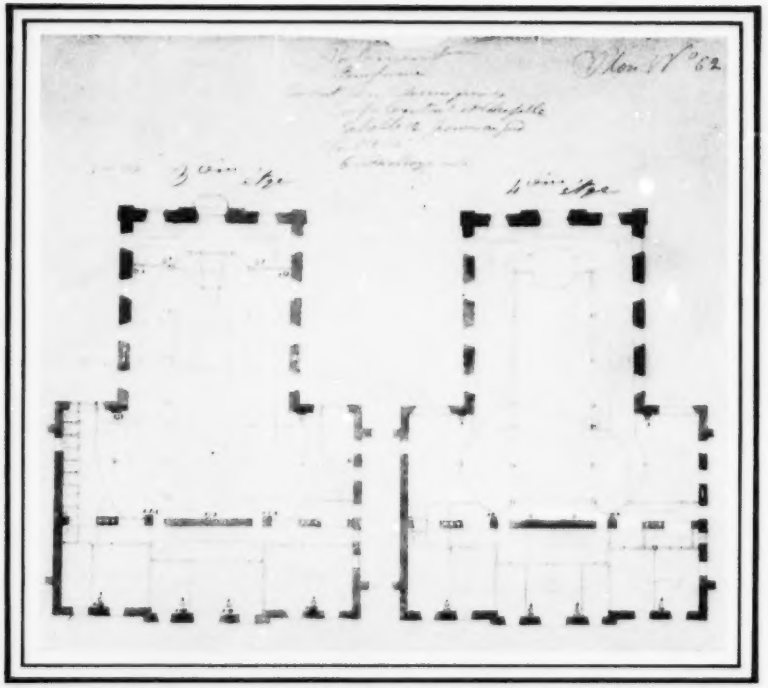

Parlement temporaire à l'Asile des Soeurs de la Charité 1854
Plans du 3e et du 4e étage
Crayon et aquarelle sur papier; 37 cm x 40,5 cm
Inscription: En haut, au centre, « Parlement temporaire Couvent de soeurs grises Corps Central et Chapelle Échelle 12 pouces au pied Avril 1854 C. Baillairgé arcte »; en haut, à droite, « Plan N° 62 »; au milieu, à gauche, « 3ème 3ème étge »; au milieu, à droite, « 4ème étge 4ème »
Archives de la ville de Québec, fonds Charles Baillairgé, 3-44

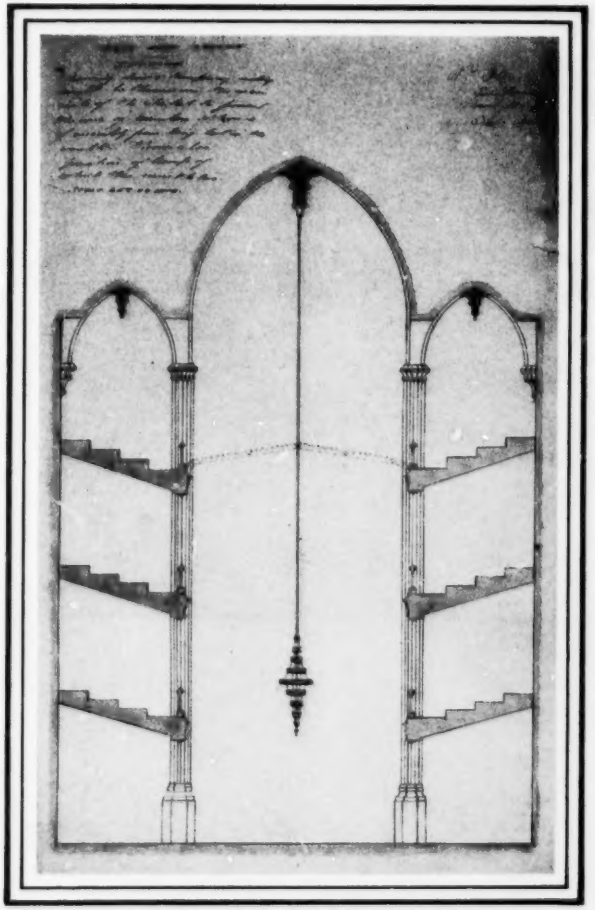

Parlement temporaire à l'Asile des Soeurs de la Charité 1854
Coupe verticale de la chapelle
Encre sur papier; 52 cm x 32 cm
Inscription: En haut, à gauche, « GREY NUNS ASYLUM. SECTION shewing how a temporary ceiling might be thrown over the main aisle of the chapel to prevent the voice of members of house of assembly from being lost in the vaults — Shows also position of lamp of which there must be two. SCALE 4 FT. TO INCH. »; en haut, à droite, « N° 30 Quebec March 1854 Chs. Baillairgé »
Archives de la ville de Québec, fonds Charles Baillairgé, 3-36

Balustrade de l'université Laval 1855
Détail
Crayon et encre sur papier; 34,5 cm x 53 cm
Inscription: À gauche, « C. Baillairgé Arct. Del. »
Archives de la ville de Québec, fonds Charles Baillairgé, 2-39

Au moment de sa construction, en 1854-1855, le pavillon central de l'université Laval a un toit plat entouré d'une balustrade en fonte de fer. Ce détail de la balustrade incorpore des motifs de coquille, d'aigle et de serpent, symboles de l'université, dans des volutes caractéristiques de l'oeuvre de Charles Baillairgé. En plus d'une attention minutieuse apportée aux détails, l'architecte se montre avant-gardiste par son exploitation de nouveaux matériaux de construction, comme la fonte. La balustrade disparaît en 1876, au moment où le pavillon central reçoit un toit en mansarde.

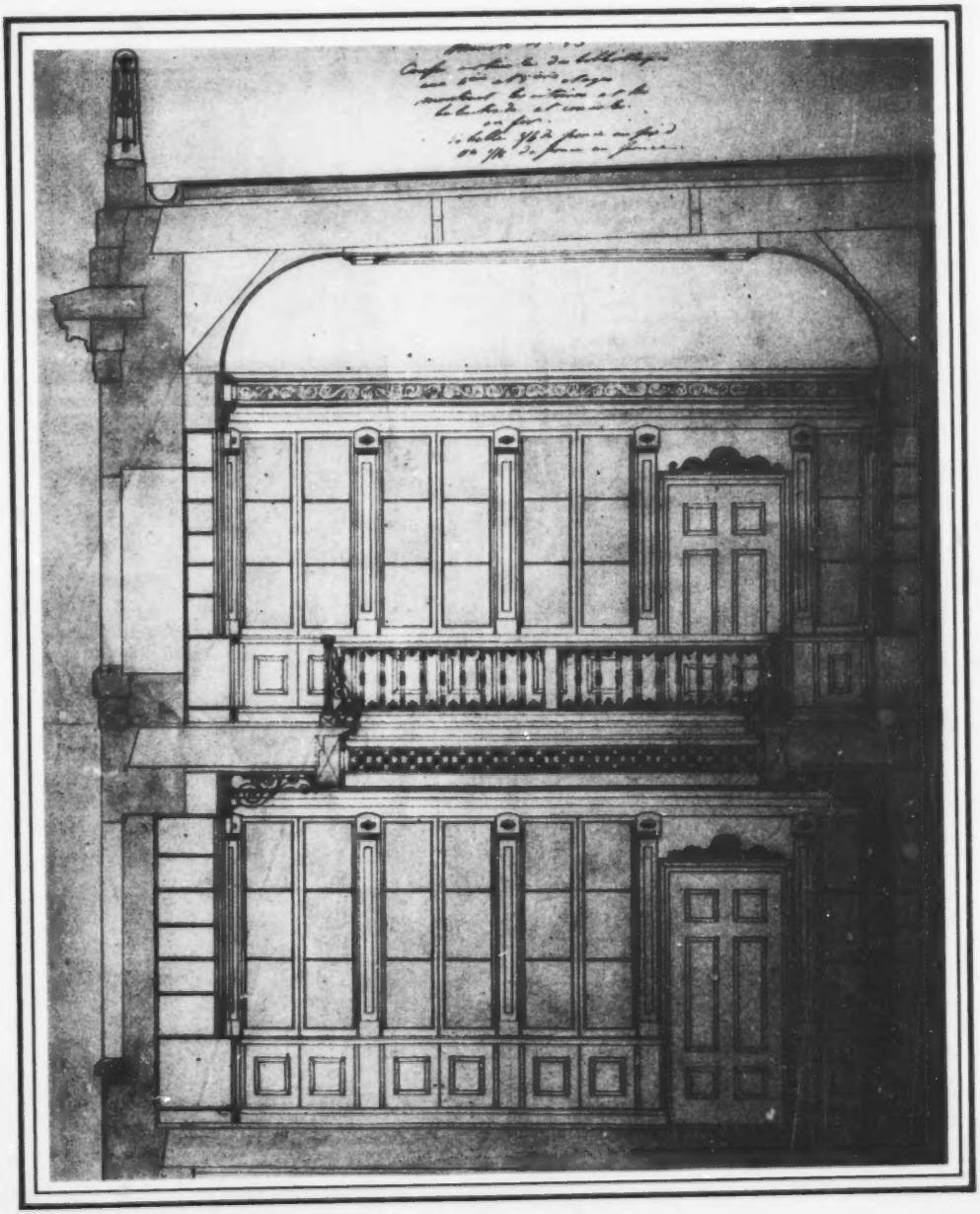

Bibliothèque de l'université Laval
1855

Coupe verticale
Encre et aquarelle sur papier; 70,5 cm x 55 cm
Inscription: En haut, « Minute N° 53 Coupe verticale des bibliothèques aux 4ème et 5ème étages montrant les vitrines et les balustrades et consoles en fer. Échelle 3/4 de pouce au pied ou 1/16 de pouce au pouce. »
Archives de la ville de Québec, fonds Charles Baillairgé, 2-14

L'université Laval a été fondée par le séminaire de Québec en 1852. En 1854-1855 elle construisit son pavillon central. L'architecte Baillairgé dote l'institution d'une gracieuse bibliothèque, qui occupe deux étages, et qui est couronnée d'un plafond, orné et partiellement courbé. Des étagères sont encastrées dans les murs du rez-de-chaussée et de la mezzanine. Ce dessin illustre clairement le goût de Baillairgé pour des formes avec volutes et arabesques, tout aussi bien en bois, en fer qu'en plâtre.

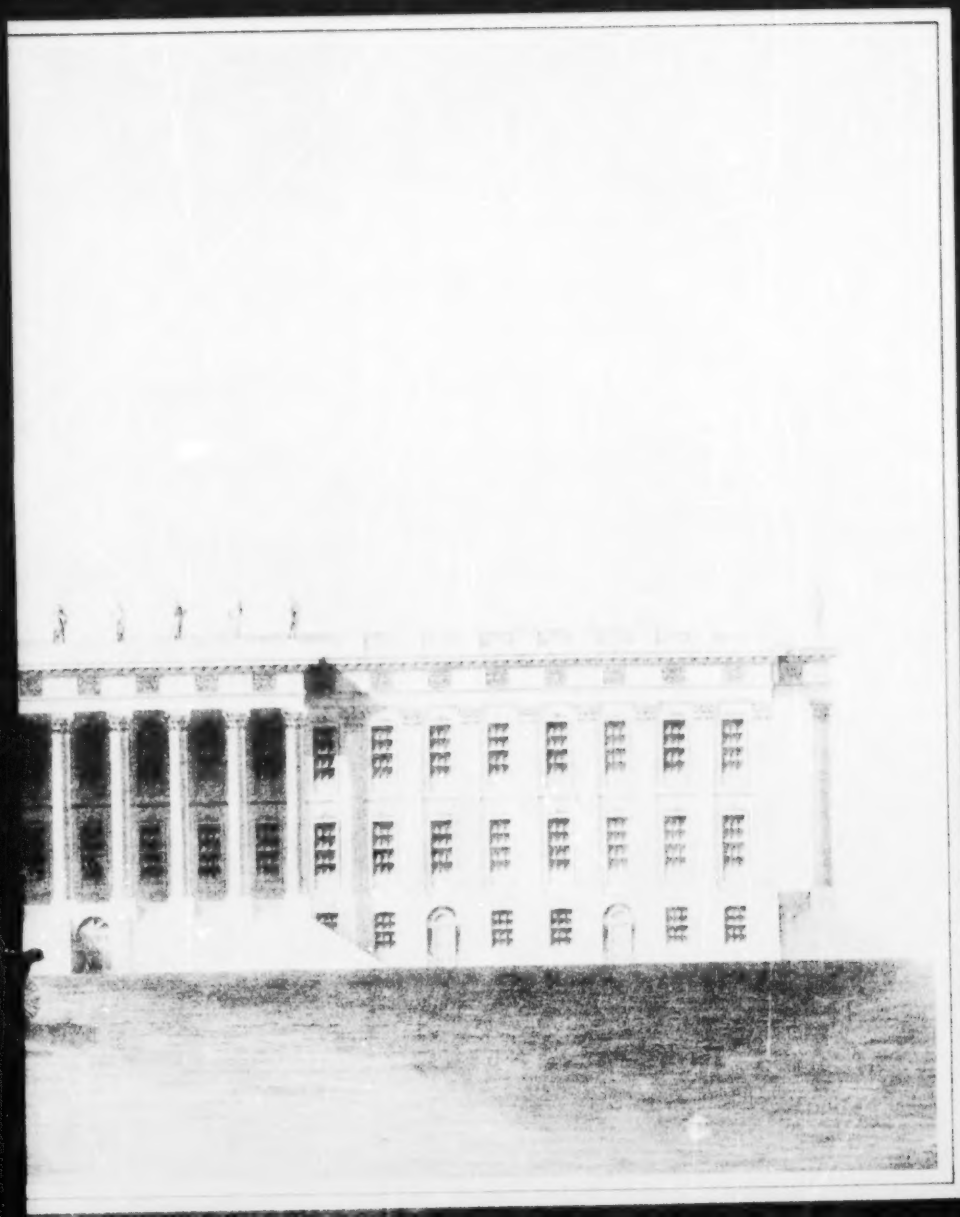

Parlement de la province du Canada 1859
Élévation de la façade principale
Encre sur papier; 114,5 cm x 225 cm
Inscription: En bas, « NEW HOUSES OF PARLIAMENT FOR THE PROVINCE OF CANADA TO CONTAIN ALL THE PUBLIC DEPARTMENTS SCALE 8 FEET TO ONE INCH »
Archives de la ville de Québec, fonds Charles Baillairgé

Au début de l'année 1859, le gouvernement vote la somme de 225 000 £ la construction d'une nouvelle bâtisse devant servir de parlement. Baillairgé reconnait tout de suite la rentabilité et le prestige associés à un tel projet, et offre au ministère des Travaux Publics des plans qu'il vient de préparer, avec lesquels, dit-il, « I can safely challenge America or even Europe to surpass ». Il décrit son projet comme « un édifice classique (corinthien) de quelques 500 x 250 pieds à 3 étages et rez-de-chaussée ... [orné de] colonnades superbes. » Loin d'accepter ces plans, le gouvernement annonce le 7 mai 1859, un concours pour les édifices parlementaires, précisant qu'il voudrait deux structures séparées, l'une pour l'assemblée législative et l'autre pour les départements publics. Il se peut que Baillairgé ait soumis à nouveau ses plans au moment du concours officiel. Ses plans sont peut-être ceux qui ont été automatiquement éliminés à cause de leur non-conformité aux exigences du concours.

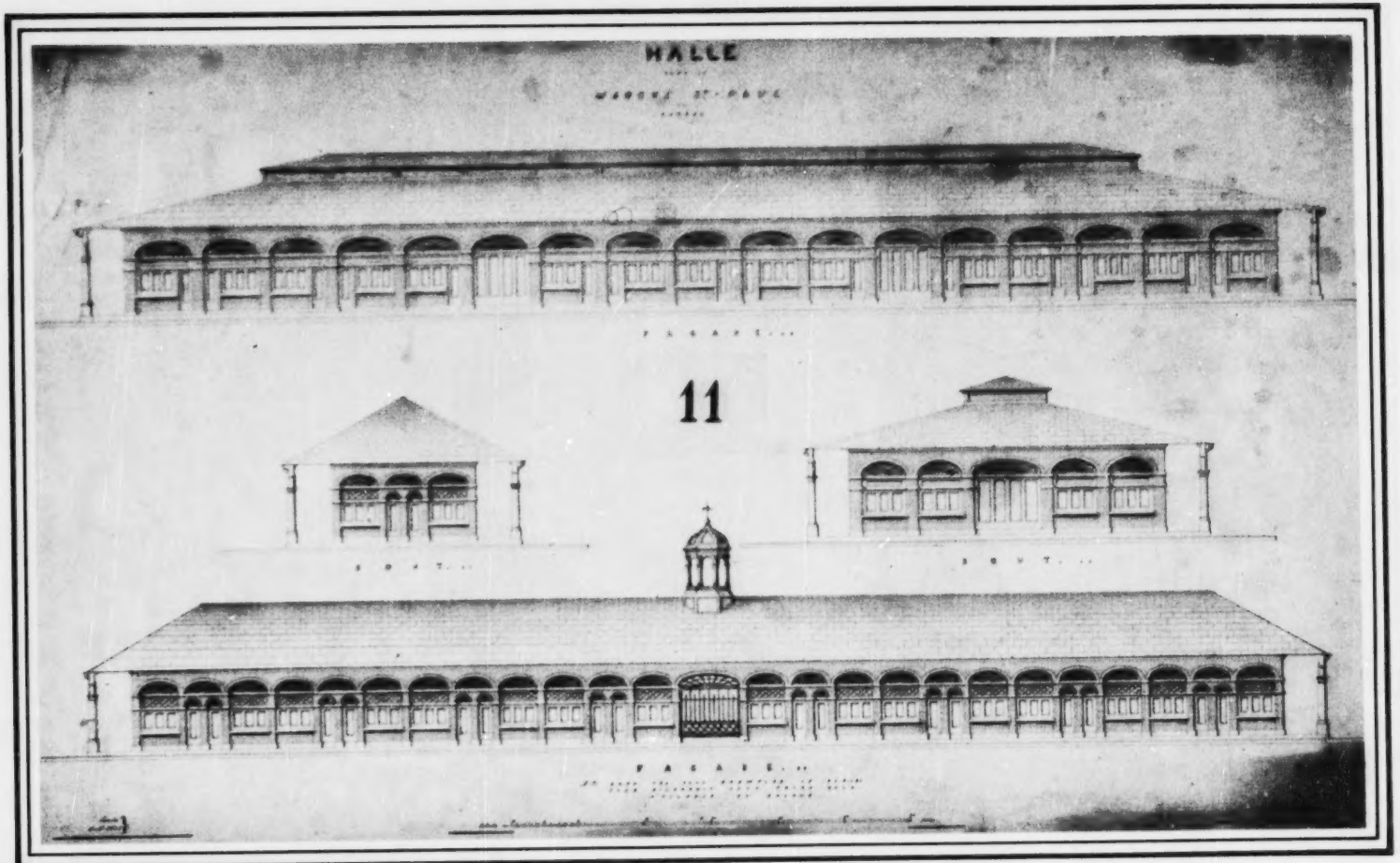

Halle pour le marché Saint-Paul 1846

Élévations des façades et des côtés
Encre et aquarelle sur papier; 33 cm x 54 cm
Inscription: En haut, au centre, « HALLE POUR LE MARCHÉ ST. PAUL DE QUÉBEC »; au milieu, « FACADE. A B »; « BOUT B C »; BOUT A B »; en bas, à gauche, « Québec Avril 1846 »; en bas, au centre, « FACADE. B C N.B. DANS CES DEUX EXEMPLES LE PÉRISTYLE DISPARAÎT POUR FAIRE VOIR L'OUVRAGE EN BRIQUE. Échelle de pieds. »; en bas, à droite, « N° 800 C Baillairgé Architect »
Archives de la ville de Québec, fonds Charles Baillairgé, 6-44

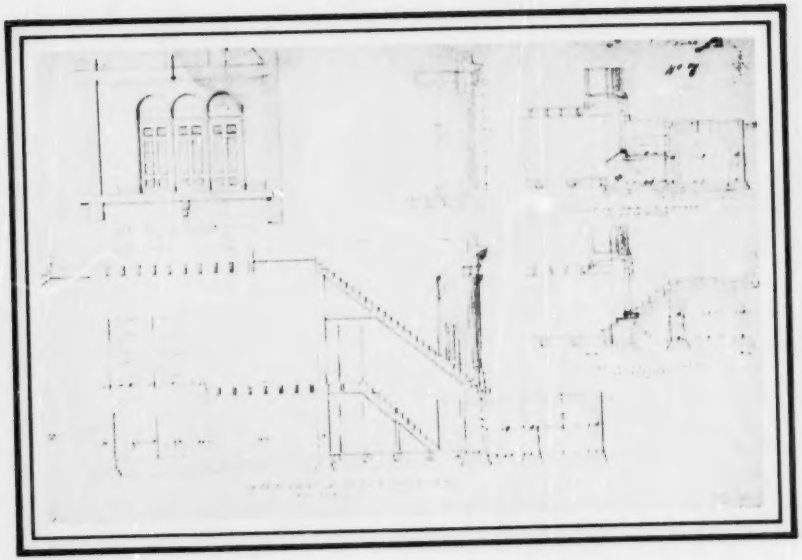

Caisse d'économie Notre-Dame-de-Québec 1857

Diverses coupes
Encre et aquarelle sur papier; 41,5 cm x 60,5 cm
Inscription: Au milieu, à gauche, « ÉLÉVATION DE LA DIVISION ENTRE LES APPARTEMENTS DU 1er ÉTAGE »; en haut, au milieu, « COUPE PAR LA PORTE DU MAGASIN »; en haut, à droite, « Série A N° 7 Signé »; au milieu, à droite, « COUPE PAR LA CROISÉE DU BASEMENT COUPE PAR LA PORTE DU BASEMENT »; en bas, au centre, « COUPE PAR LA PORTE CENTRALE ÉCHELLE 1/4 DE POUCE AU PIED »; en bas, à droite, « Feuille N° 13 »
Archives de la ville de Québec, fonds Charles Baillairgé, 6-24

Ce dessin fait partie d'une grande série que Baillairgé a préparée, en 1857, pour ce nouvel immeuble situé rue Saint-Jean à Québec. Ces détails, faits avec soin, illustrent son penchant pour les lignes et les motifs en arabesque.

Salle de concert de Québec 1851-1852

Détail de la corniche
Encre sur papier; 29 cm x 45,5 cm
Inscription: En haut, à gauche, « QUEBEC CONCERT HALL CEILING PLAN OF ENRICHED CORNICE IN THE NARROW PANNELS. WANTED ABOUT 370 FT. RUN. C. Baillairgé »; en haut, à droite, « N° 47 ORIGINAL »
Archives de la ville de Québec, fonds Charles Baillairgé, 6-16

En 1851, Baillairgé s'engage à préparer des plans et des devis pour la construction de la salle de concert située rue Saint-Louis à Québec. Toujours soigneux, l'architecte présente même cet agrandissement d'un détail des oeuvres en plâtre.

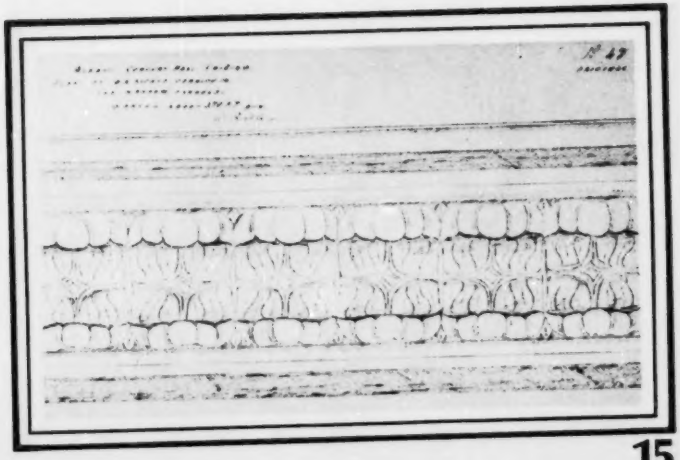

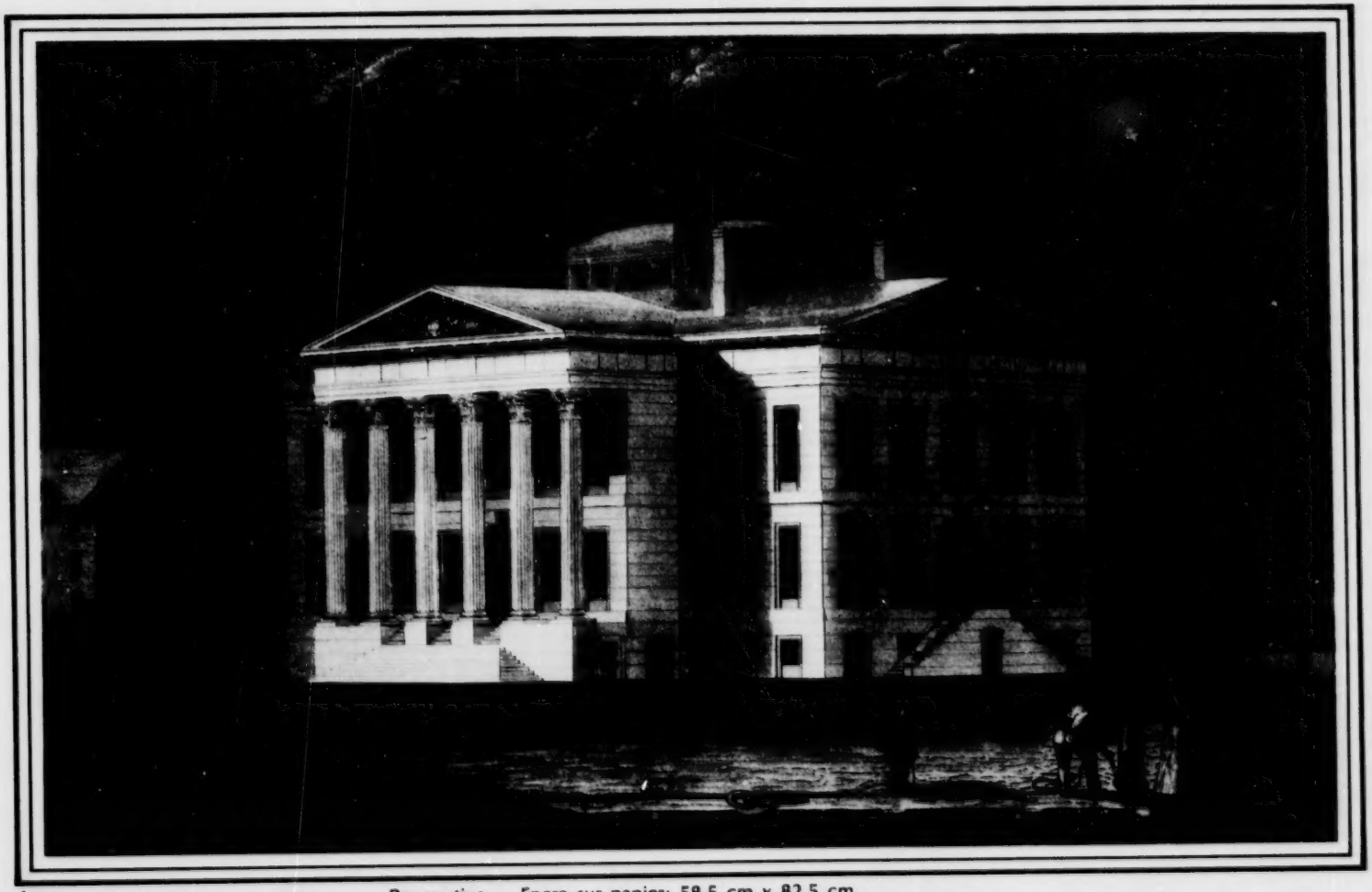

Édifice de la Douane 1856

Perspective Encre sur papier; 58,5 cm x 82,5 cm
Inscription: En bas, « QUEBEC CUSTOM HOUSE PERSPECTIVE VIEW. »; en bas, à droite, « (Fire Proof) N° 7 »
Archives de la ville de Québec, fonds Charles Baillairgé, 6A-78

En 1856, Charles Baillairgé participe sans succès au concours pour une nouvelle douane à Québec. Il présente un édifice néo-classique de plan cruciforme couronné d'un dôme. Après avoir obtenu le 4e ou 5e rang au concours, Baillairgé écrit au Premier Commissaire du ministère des Travaux Publics au sujet de ses dessins. « Je propose un portique composé de colonnes de toute la hauteur des deux étages de l'édifice, et si je n'ai pu produire un bon effet sur mon papier, il suffit de se rappeler le portique de la banque de Montréal (à Montréal) pour se former une idée juste de l'effet de mon plan dans son exécution en grand. »

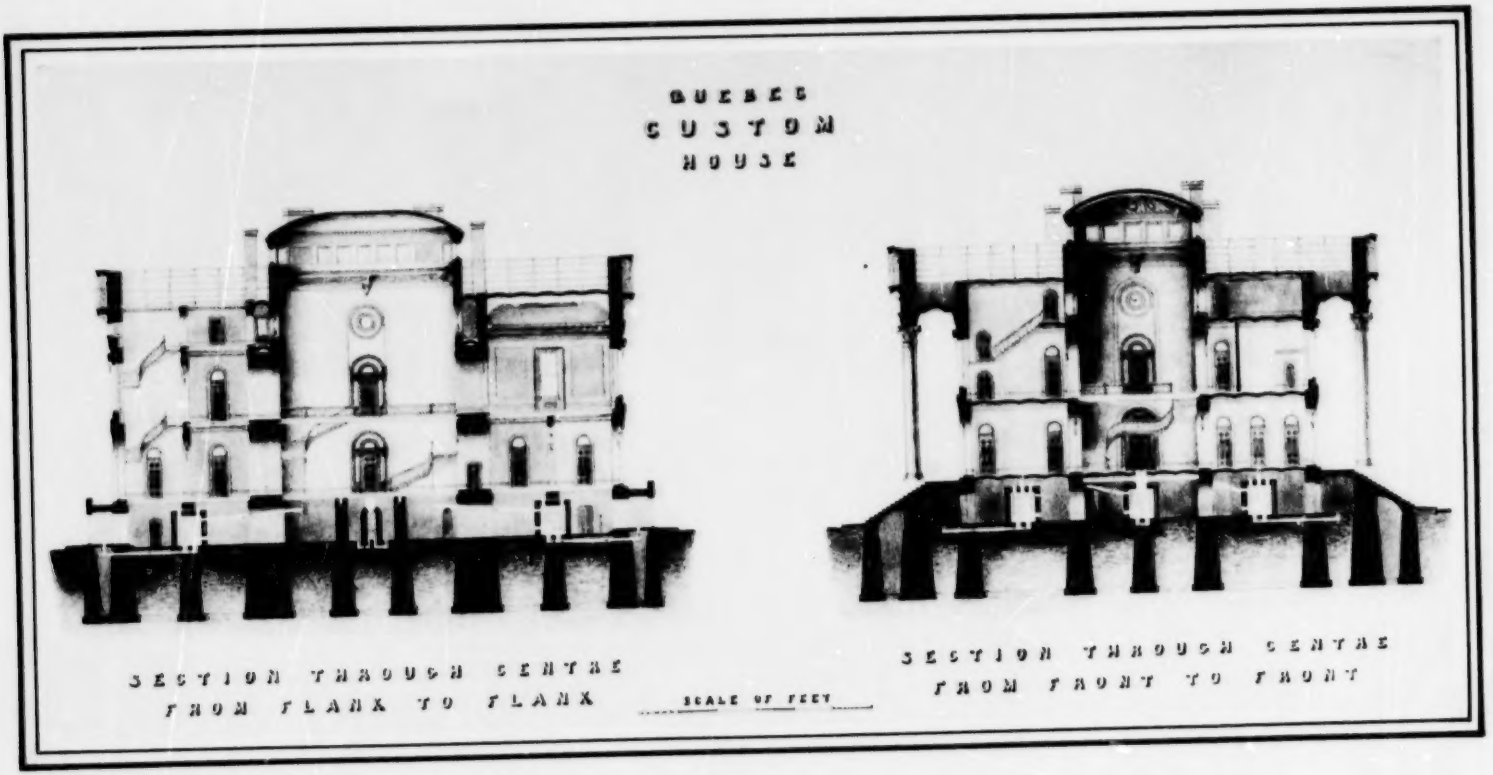

Édifice de la Douane 1856
Coupes longitudinale et transversale
Encre sur papier; 75 cm x 139 cm
Inscription: En haut, « QUEBEC CUSTOM HOUSE »; en bas, à gauche, « SECTION THROUGH CENTRE FROM FLANK TO FLANK »; en bas, au milieu, « SCALE OF FEET »; en bas, à droite, « SECTION THROUGH CENTRE FROM FRONT TO FRONT (Fire proof) N° 5 »
Archives de la ville de Québec, fonds Charles Baillairgé, 6A-82

Baillairgé était convaincu de ne pas avoir gagné le concours pour la douane à cause de son dôme, qu'il a introduit pour éclairer le vestibule central contenant les escaliers principaux. « Je présume qu'en voyant l'abat-jour sur le toit de l'édifice l'on aurait cru que j'avais voulu faire un dôme pour ajouter à l'effet de la bâtisse; ... Sans doute, si j'avais voulu faire un dôme pour paraître à l'extérieur et être vu du même coup d'oeil que le reste de l'édifice, sans doute, j'aurais très mal réussi; mais ... je n'ai jamais eu de semblable idée ... il suffit de poser une règle touchant le dessus de mon abat-jour et le rebord de la corniche ou couverture de la bâtisse et l'on verra de combien il faudra prolonger cette ligne pour lui faire atteindre un point au-dessus du niveau du sol égal à la hauteur de l'oeil; ... il faudrait être éloigné de l'édifice pour pouvoir même apercevoir la partie supérieure de l'abat-jour. »

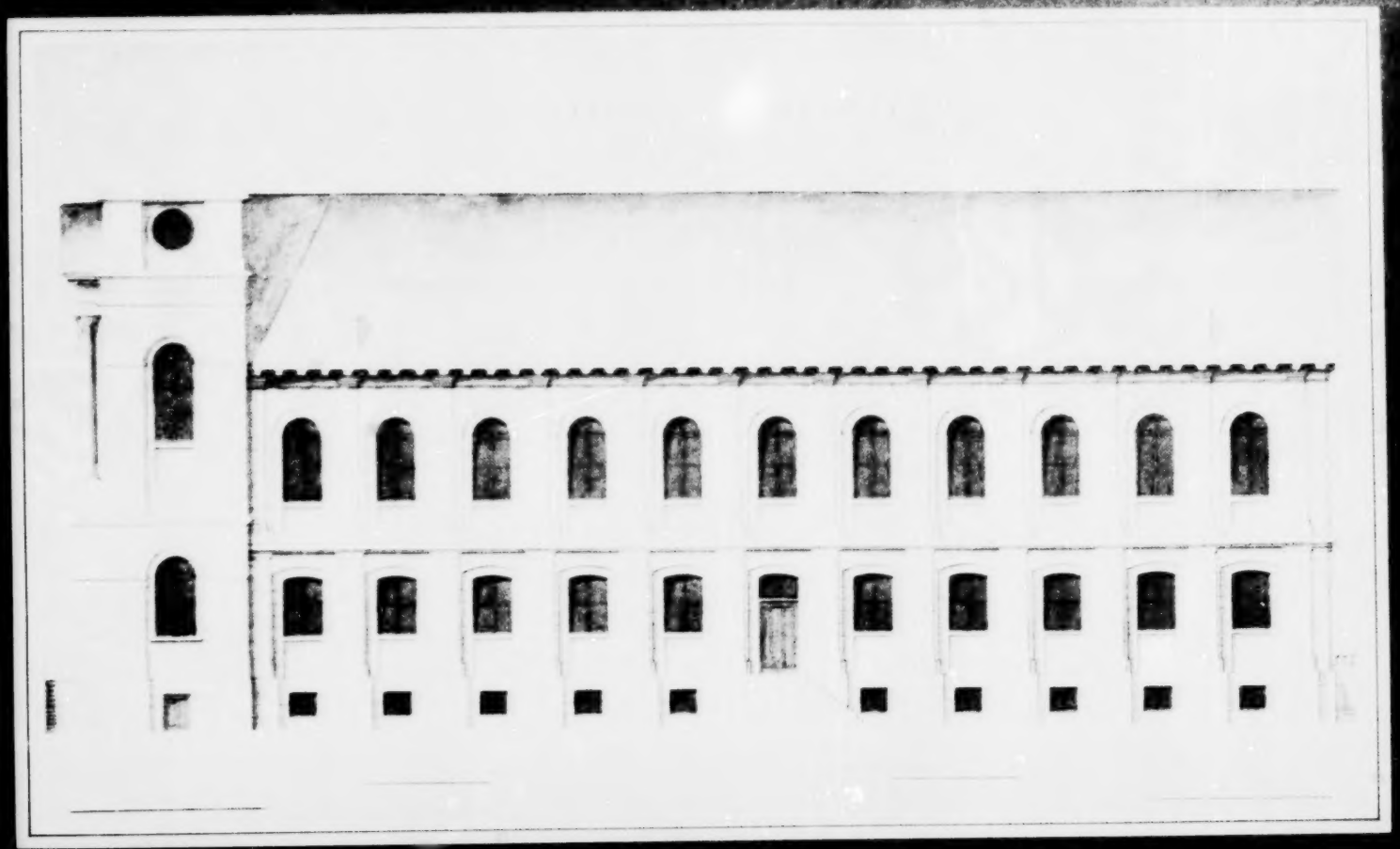

Église Saint-Jean-Baptiste 1847
Élévation de la façade latérale
Encre sur papier; 32 cm x 54 cm
Inscription: En haut, au centre, « FACADE LATÉRALE »; en haut, à droite, « N° 5 »; en bas, à gauche, « Québec Mai 1847. »; en bas, au centre, « Échelle de pieds »; en bas, à droite, « C. Baillairgé Architecte »
Archives de la ville de Québec, fonds Charles Baillairgé, 4-7

Ce premier projet d'envergure de Baillairgé, entrepris quand il n'avait que vingt ans, s'inspire du néo-classicisme de son oncle, et professeur, l'architecte Thomas Baillairgé. À l'extrémité gauche du dessin, on voit la base de l'une des deux tours ornée d'un oeil-de-boeuf. Ces deux tours devaient supporter des clochers, achevés en 1857. La qualité du travail de la pierre de taille, indiquée par les lignes délicates sur les pilastres et les murs, a dû présenter un défi au maître maçon Jean Paquet.

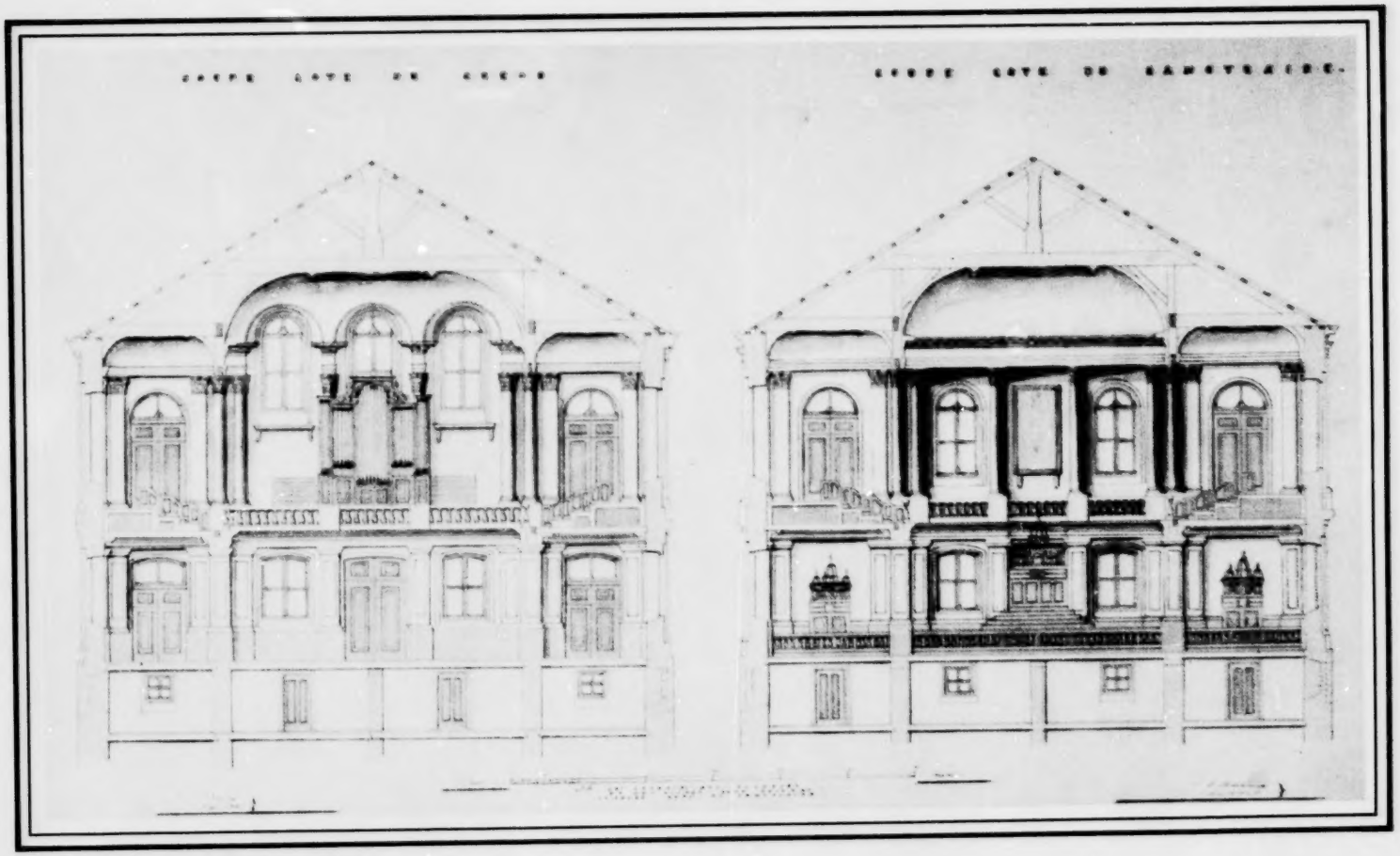

Église Saint-Jean-Baptiste 1846

Coupes du choeur et du sanctuaire
Encre et aquarelle sur papier; 33,5 cm x 54 cm
Inscription: En haut, à gauche, « COUPE CÔTÉ DU COEUR« [sic]; en haut, à droite, « COUPE CÔTÉ DU SANCTUAIRE. N° 7 »; en bas à gauche « Québec mai 1846. »; en bas, au centre, « Échelle de pieds. N.B. LES LARGEURS DES GALERIES ET DES VOÛTES SONT SUIVANT LA COUPE CÔTÉ DU SANCTUAIRE. »; en bas, à droite, « C Baillairgé Architect. »
Archives de la ville de Québec, fonds Charles Baillairgé, 4-9

Pour l'intérieur, Baillairgé adopte un plan basilical, c'est-à-dire une nef centrale, des ailes latérales et un jubé à trois côtés. Les colonnes et les pilastres corinthiens ainsi que les ouvertures demi-cintrées font le lien avec les détails du fronton extérieur, et situent le projet dans le courant néo-classique. L'église est bénie en 1849; elle brûle lors de l'incendie du 8 juin 1881.

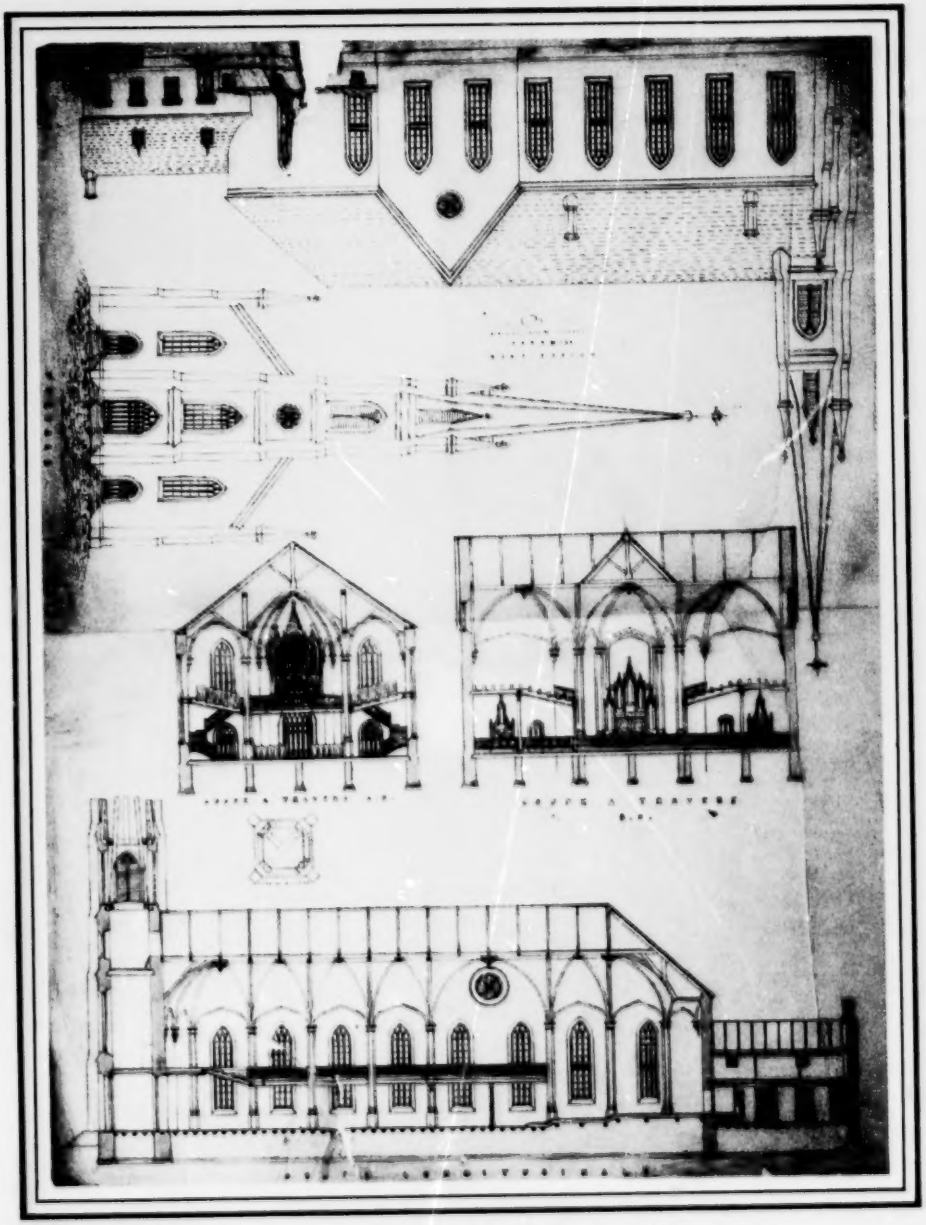

Église de Sainte-Marie-de-Beauce 1856

Élévations de la façade principale et d'un côté, et diverses coupes

Encre et aquarelle sur papier de soie; 75 cm x 56 cm

Inscription: En haut, « COUPE LONGITUDINALE »; au milieu, « COUPE A TRAVERS A.B. PLAN DU CLOCHER COUPÉ À TRAVERS B.C. »; vers le bas « ÉGLISE POUR STE. MARIE ÉCHELLE 12 PIEDS AU POUCE. »; vers le bas, à droite, « PORTAIL »; en bas « LONG PAN »

Archives de la ville de Québec, fonds Charles Baillairgé, 5-4

Ce dessin détaillé n'est qu'un des 39 plans du fonds Baillairgé, réalisés en 1856 pour la construction de l'église de Sainte-Marie-de-Beauce. En choisissant le répertoire néo-gothique, Baillairgé rompt avec le néo-classicisme traditionnel du début de sa carrière. L'architecte lui-même considérait que l'église Sainte-Marie était « une des plus belles du pays ».

Momunent aux Braves, chemin Sainte-Foy, Québec 1860

Perspective
Encre sur papier; 136 cm x 77 cm
Inscription: En bas, au milieu, « MONUMENT AUX BRAVES DE MDCCLX Ing. Arc. C. Baillairgé »; en bas, à droite, « St. Foy road Quebec Erected in 1860 »
Archives de la ville de Québec, fonds Charles Baillairgé

Au milieu du XIX[e] siècle, la découverte d'ossements près du site de la bataille de Sainte-Foy incite la Société Saint-Jean-Baptiste à organiser une grande souscription pour élever un monument aux héros de la bataille du 28 août 1760. Engagé par cette Société, Charles Baillairgé conçoit un majestueux monument de 23 m de haut, qui puise dans le répertoire néo-classique. Son projet consiste en une colonne dorique de fonte, reposant sur un piédestal de pierre avec contreforts angulaires surmontés de mortiers en bronze. Le fondeur et machiniste John Ritchie entreprend les travaux.
Dans son projet de 1860, Baillairgé prévoyait une statue de guerrier sur la colonne; en 1863, lors de la visite du prince Jérôme-Napoléon, cousin de Napoléon III, le guerrier se voit remplacer par une statue de Bellone, déesse romaine de la guerre, don de la France.
Le monument porte l'inscription: « AUX BRAVES DE 1760 ÉRIGÉ PAR LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC, 1860. « Sur les côtés, se trouvent les armes et les emblèmes de la France et de l'Angleterre avec les noms de Lévis et Murray.

Notes

Pour les dimensions des oeuvres la hauteur précède toujours la longueur.

Les notes qui suivent renvoient aux numéros des oeuvres du catalogue.

2 LeMoine, J.M., *Maple Leaves: Canadian History and Quebec Scenery (Third Series)* (Hunter, Rose & Company, Quebec, 1865), p. 94-5.

3 Bastien, Geneviève G., Doris D. Dubé et Christina Southam, « Inventaire des marchés de construction des archives civiles de Québec 1800-1870 », *History and Archaeology-Histoire et archéologie*, 1A-B-C (1975), n° 3462-3465.

4 *Loc. cit.*

7 *Loc. cit.*, n° 669-670; Soeurs de la Charité de Québec, *Mère Mallet 1805-1871 et l'Institut des Soeurs de la Charité de Québec* (Soeurs de la Charité, Québec et Montréal, 1939), p. 143-6, 209-222.

10 Bastien, *op. cit.*, n° 690-691.

11 *Loc. cit.*

12 Canada. Archives publiques (ci-après APC), RG11, vol. 36, n° 40506, lettre de Charles Baillairgé à l'Hble John Rose, 28 mars 1859; Baillairgé, Charles « Bilan de M. Baillairgé ... de 1845 à 1866 » *Sundry Works-Oeuvres diverses* (Québec, s.d.), p. iv.

14 Bastien, *op.cit.*, n° 2740-2746.

15 *Loc. cit.*, n° 423-424.

16 APC, RG11, vol. 26. n° 29692, lettre de Charles Baillairgé à l'Hble M. Lemieux, 3 mai 1856.

17 *Loc. cit.*

18 Bastien, *op. cit.*, n° 589-597.

19 Demers, l'Abbé Benjamin, « Saint-Jean-Baptiste de Québec », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 7, n° 6 (juin 1901), p. 163-4.

20 Baillairgé, « Bilan », p. iv.

21 Bastien, *op. cit.*, n° 2719; Roy, Pierre-Georges, *Les monuments commémoratifs de la Province de Québec* (Ls-A. Proulx, Québec, 1923), p. 19-22.

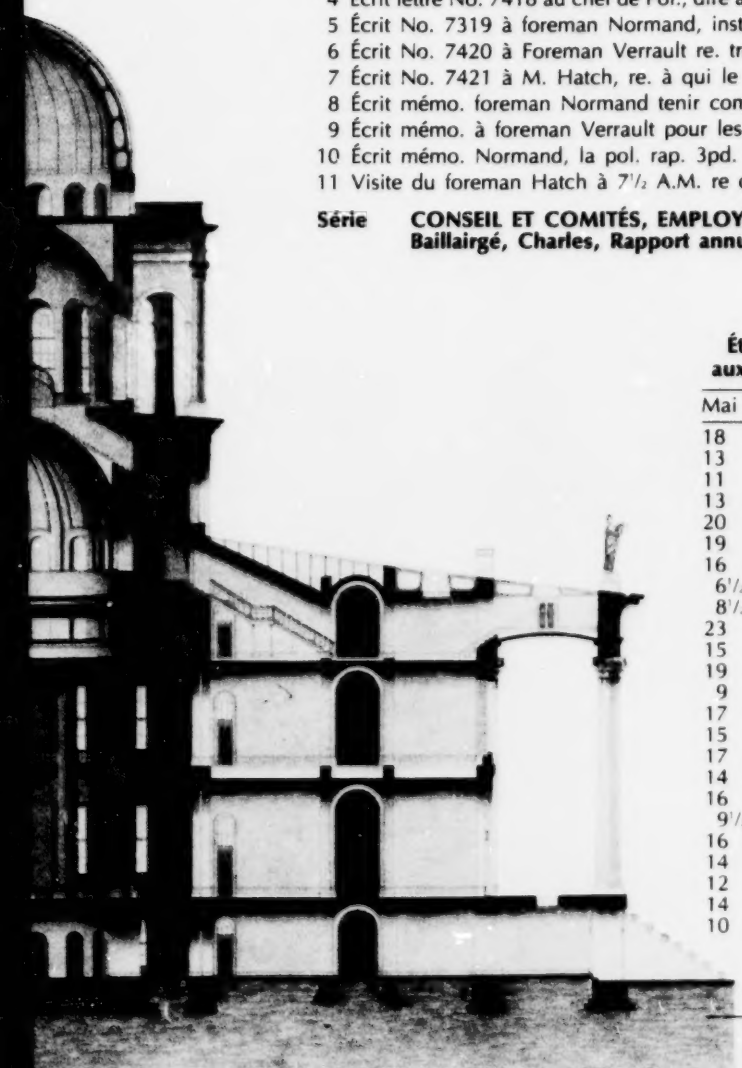

20 avril 1886

Avant déjeuner

Jusqu'à 8½ A.M.

1 À 5½ A.M. Visité et noté plusieurs madriers dangereux, dans le planchéiage de la Terr. Duff., et les rues du Cap, etc.
2 Au bureau à 6½ A.M. Écrit lettre No. 7416 au gérant Geggie de la Cie du gaz, sujet du trou dangereux rue des Jardins.
3 Écrit lettre No. 7417 à M. Hatch, sujet de la nécessité indispensable d'une entente coopérative entre ses hommes et ceux des chemins.
4 Écrit lettre No. 7418 au chef de Pol., dire à ses hommes où aller, que faire dans des cas de trous dangereux après les heures de travail.
5 Écrit No. 7319 à foreman Normand, instructions re. police. re. dept. de l'aq. et des chemins re. trous dangereux.
6 Écrit No. 7420 à Foreman Verrault re. trous dangereux.
7 Écrit No. 7421 à M. Hatch, re. à qui le devoir de voir aux trous dangereux de son Dépt.
8 Écrit mémo. foreman Normand tenir compte des trous de la Cie. du gaz, réparés par la Corp. pour les charger à la Cie.
9 Écrit mémo. à foreman Verrault pour les charger à la Cie.
10 Écrit mémo. Normand, la pol. rap. 3pd. neige trottoir de la Corp. rue Champlain à la chapelle des marins, enlever.
11 Visite du foreman Hatch à 7½ A.M. re divers.

Série CONSEIL ET COMITÉS, EMPLOYÉS,
Baillairgé, Charles, Rapport annuel 1885-1886

État journalier du nombre d'heures de travail par l'ingénieur de la Cité dévouées aux seules affaires de la Corporation pour une année du 1er Mai 1885 au 30 Avril 1886.

Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril
18	8	4	14½	7	16	12	20	14	14	10	13
13	14	10½	19	8	17	14	13	15	7	15	12
11	15	8½	19	12	5	11	18	11¼	9	13	15
13	14	18	19½	14	13½	14	9	13	16	10	19
20	11	15	19	16	17	20½	12	15	18		11
19	9½	14	14	19	17½	21	12	11	18	8	13
16	10	17	14	14½	15	15	10	12	15	15	15
6½	10	11	14	15	10	18	9½	12	7	8	15
8½	13	6	17½	15	15	8	16½	14	7	11	13
23	8½	6½	11	12	12	13	12	12	15	11	18
15	18	10	14	9½	18	3½	15	15	10	10	18
19	10	15	13	10½	13	5	14	7	10	7	18
9	11	17	16	13½	14	9	17	7	12	10	15
17	16	18½	17	9	12	10	12	14	13	17	10
15	8½	13	16	17	14	4	17½	10	10	16	8
17	10	12	15	12	10	9	16½	9	15	11	13
14	10	9	9	17½	17½	7	10	10	10	15	11
16	10½	6	14	13½	18	10	6½	5	10	10	18
9½	14	9	16	16	5	12	12	7		17	17
16	14	12	8	14	8	12	12	15		13	15
14		11	12	17	12½	12	17	14		13	11
12		13½	19½	18	16	14	10	19		16	15
14		11½	9	13	11½	9	5	16		18	13
10			8½	17	18½	12	15	12		12	12
				6½	13		12			7	15
				15	16½		9			12	
				13	14½		12				

Le Classement du fonds C.-P.-F. Baillairgé

Depuis l'adoption de la *Loi sur les biens culturels* en 1972, peu de documents d'archives ont bénéficié de la protection qu'offre cette loi. En effet, les Archives nationales du Québec ont mis sur pied seulement en 1978, un service dont l'une des missions principales est de favoriser la protection juridique des archives les plus importantes conservées au Québec. Baptisé *Service de l'inventaire national des archives du Québec*, ce service se préoccupe également de dresser un inventaire des archives susceptibles d'être protégées, selon les dispositions de l'article 52 de la même loi.

En fait, le fonds C.-P.-F. Baillairgé est le premier à recevoir un classement. Cette protection spéciale a été rendue possible pour trois raisons principales: a) l'importance intrinsèque des documents de cet architecte québécois; b) la détérioration avancée de quelques uns, qui nécessitent une restauration dans les plus brefs délais; c) l'existence d'un inventaire sommaire préparé par les soins de madame Christina Cameron.

Les Archives nationales du Québec, conformément à la loi, exigent la présence d'une description suffisante des documents avant de procéder à toute protection juridique. De même, les Archives nationales du Québec exigent la reconnaissance ou le classement, selon l'importance des travaux à accomplir, pour assurer une meilleure mise en valeur du fonds. C'est ainsi que le fonds C.-P.-F. Baillairgé a été classé, de manière à pouvoir accorder aux Archives de la ville de Québec une assistance financière pour restaurer certaines pièces.

En plus de cette possibilité d'aide financière, le classement du fonds C.-P.-F. Baillairgé présente un autre avantage pour son propriétaire. Si une ou plusieurs pièces du fonds étaient perdues ou volées, le ministre des Affaires culturelles pourrait alors exercer son droit de revendication, par lequel il entame à ses frais les procédures nécessaires à la récupération de son bien par la ville de Québec.

La *Loi sur les biens culturels* comporte cependant des limites à la liberté d'action du propriétaire d'un bien classé. Afin de toujours suivre la trace des biens historiques qu'elle protège, elle exige l'inscription au Registre des biens culturels de tout transfert de propriété (vente, donation, échange, leg). De même, toute modification (destruction, altération, restauration, réparation) et tout transport hors du Québec est assujetti à une permission écrite du ministre.

Le fonds Charles-Philippe-Ferdinand Baillairgé jouit d'une mesure de protection exceptionnelle, puisque le classement de documents d'archives est l'aboutissement d'une sérieuse expertise des Archives nationales du Québec et d'une double évaluation par la Commission des biens culturels et par le ministre des Affaires culturelles. Cependant, la décision de reconnaître ou de classer un bien culturel appartient exclusivement à ce dernier.

Afin de juger de l'importance de chaque cas qui leur est soumis, chacun des trois organismes mentionnés plus haut évalue l'intérêt historique et l'intérêt public des documents; dans le cas du fonds C.-P.-F. Baillairgé, tous ont reconnu qu'il rassemblait des documents d'une qualité historique exceptionnelle, et que l'intérêt public exigeait que les Archives nationales du Québec puissent aider financièrement la ville de Québec dans la restauration de certaines pièces.

Jean-Maurice Demers,

Jean Maurice Demers

Responsable de la protection juridique
Service de l'inventaire national